EVOGREEN

Bureau d'Étude Thermiques & Environnements Accessible

ÉTUDES RÉGLEMENTAIRES
RT Existant

Grille Tarifaire 2023

RGE OPQIBI L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE
CERTIFICAT N° 21 08 4342

Google ★★★★★
Service noté 5/5

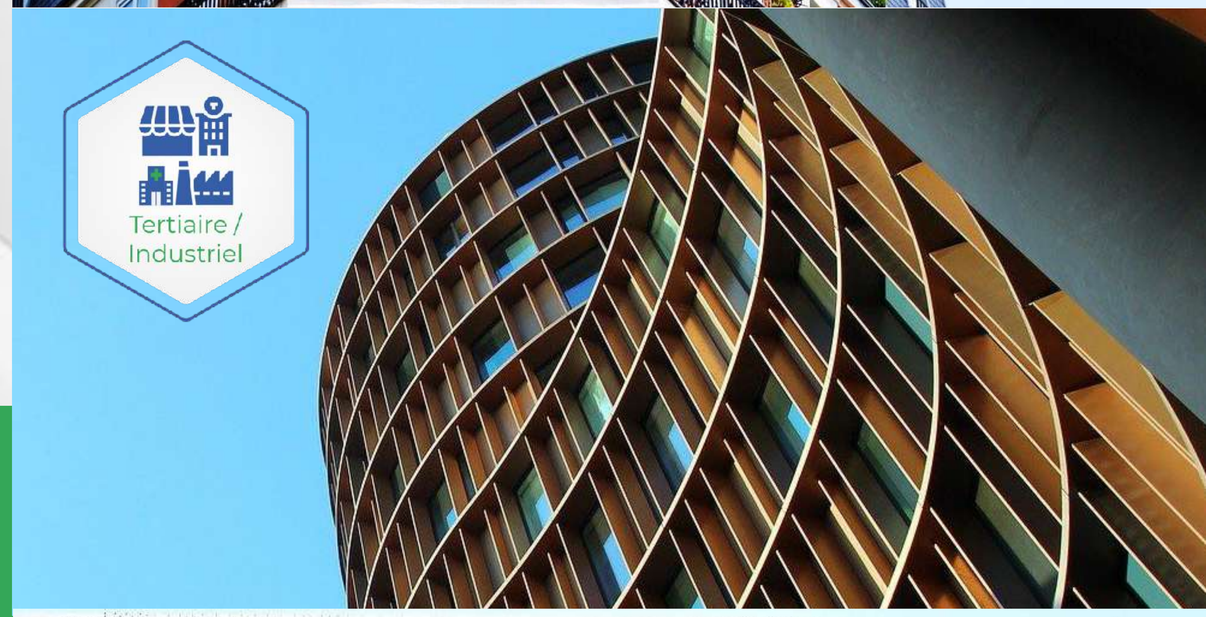

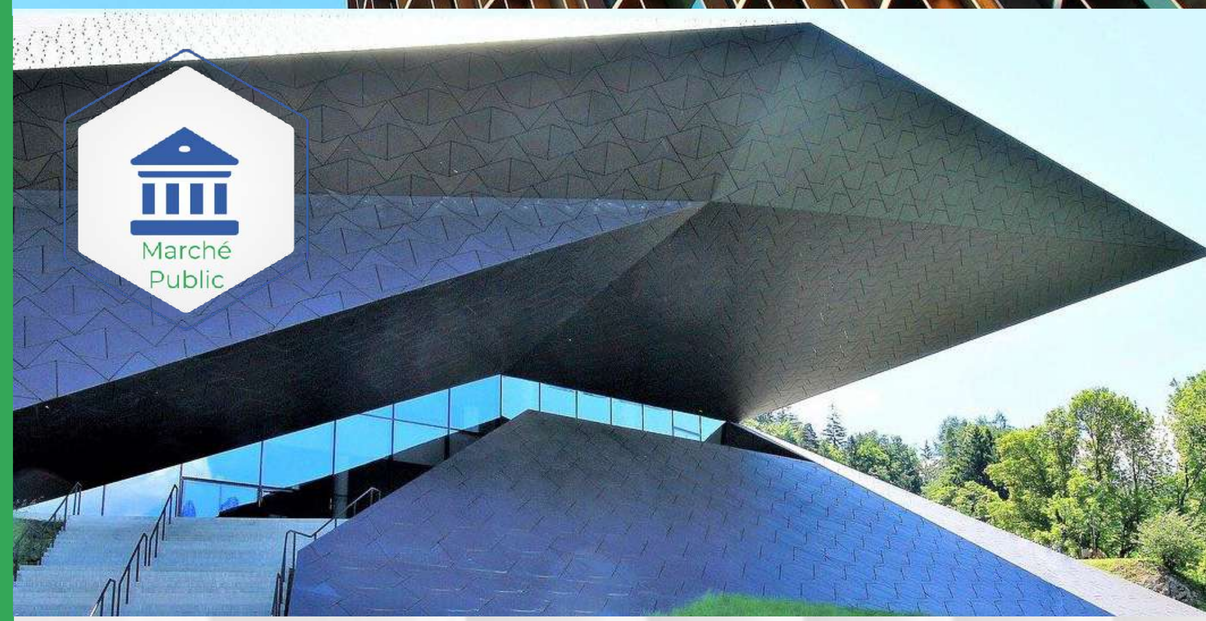

www.evogreen.fr

05 61 49 35 25

5 Esplanade Compans Caffarelli
Bâtiment A CS 57130
31071 TOULOUSE Cedex 7

SIRET 821 324 597 000 45

LA RT Existant

LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE RT2012 POUR LES PROJETS TERTIAIRE

La Règlementation thermique RT Existant fait suite au Grenelle de l'environnement. Celle-ci apporte divers nouveautés prometteuses afin de réduire l'impact carbone du secteur du bâtiment.
L'équipe d'EvoGreen vient vous aider à trouver l'équilibre entre la thermique et vos besoins pour la rénovation de votre bâtiment
Il existe des critères minimaux pour valider un projet en RT Existant que nous vous présentons dans un rapport en lien avec la nature du projet et la zone climatique

RÉNOVATION

RT Existant

Dans une enveloppe déjà existante physiquement :

Je rénove,
Je réhabilite,
Je change la destination
d'un bâtiment

CONSTRUCTION NEUVE
(Extensions / Surélévation comprises)

RT2012

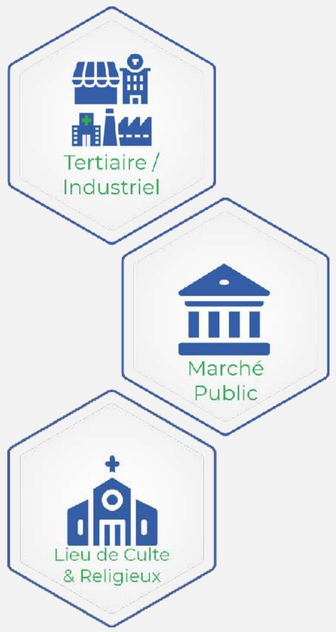

RE2020

www.evogreen.fr

RGE QUALIBAT L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE N° CERTIFICAT 21 08 4342

LA RT Existant

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LA RT EXISTANT ?

EvoGreen prends les devants en vous proposant une liste conséquente sur d'EvoTutos (Tutoriels vidéos) qui vous permet de comprendre cette réglementation en quelques clics !

COMPARATIF : RT2012 vs RE2020
Bien plus souple que la RT2012 ou la RE2020, la RT Existant est obligatoire pour tout projet de rénovation !

LA RT EXISTANT - GÉNÉRALITÉS
En 2 ou 5 minutes, découvrez la réglementation RTEx ! Cliquez sur l'image !

www.evogreen.fr

RGE QUALIBAT L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE CERTIFICAT N° 21 08 4342

Étude Réglementaire RT EX

Habitat | Tertiaires | Marché Public

CHRONOLOGIE D'UNE ÉTUDE RT EXISTANT RÉUSSIT AVEC EVOGREEN !

1 FICHE TECHNIQUE

2 LIVRAISON DE VOTRE ATTESTATION SIMPLIFIÉE

SOUS 48H00 MAXI !

3 LIVRAISON DE L'ÉTUDE THERMIQUE RT EXISTANT

SOUS 48H00 MAXI !

4 RÉALISATION DES DEVIS DES ARTISANS & FOURNISSEURS

5 LANCEMENT DU CHANTIER

MISES À JOURS COMPRISES

6 LIVRAISON DE L'ÉTUDE RT Ex FINALISÉE

LIVRAISON DE VOTRE ATTESTATION DE CONFORMITÉ POUR LA DACT

7

DES USAGERS SATISFAITS DU CONFORT DE LEUR LOGEMENT ET DE LEURS ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ET **UN AVIS GOOGLE DE PLUS POUR EVOGREEN !**

www.evogreen.fr

RGE QUALIBAT QUALIFELEC QUALIBOIS L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE

CERTIFICAT N° 21 08 4342

Étude Réglementaire RT EX
Habitat | Tertiaires | Marché Public

CHRONOLOGIE D'UNE ÉTUDE RT EXISTANT RÉUSSIT AVEC EVOGREEN !

1 FICHE TECHNIQUE

Il existe des milliers de combinaisons techniques pour réaliser la conception thermique d'un projet, c'est pourquoi nous avons crée la Fiche Technique, qui vous offre la possibilité d'exprimer vos besoins. Cela permet à votre Ingénieur(e) **EvoGreen** de bien comprendre votre projet de construction et vos objectifs avant de réaliser le lancement de votre étude.

2 LIVRAISON DE VOTRE ATTESTATION SIMPLIFIÉE

SOUS 48H00 MAXI !

Votre dossier est complet, votre Ingénieur(e) **EvoGreen** réalise en un temps records la modélisation de votre projet dans notre logiciel pour vous livrer votre Attestation Simplifiée ! Vous pouvez déposer le permis de construire au plus vite auprès du service urbanisme de votre commune en toute sérénité ! Vous n'avez pas de plans ? Un(e) partenaire d'**EvoGreen** peut vous aider à accomplir cette mission !

3 LIVRAISON DE L'ÉTUDE THERMIQUE RT EXISTANT

SOUS 48H00 MAXI !

Nous poursuivons la conception de votre projet RT Existant afin de mener d'une part l'Étude Thermique en traitant les critères de performances minimums. Votre Ingénieur(e) **EvoGreen** optimise les résultats obtenus grâce à notre outil surpuissant **EvoCost** qui réunit optimisation technique et financière de votre projet, en réponse à votre besoin principal. Peu importe le niveau de qualité du projet, l'intérêt est de cet outil est de vous proposer une solution technique qui vous coûtera le bon prix sur chantier !
Vous disposez donc d'un cahier des charges complet pour faire vos devis, votre Ingénieur(e) **EvoGreen** est à votre écoute si vous avez besoin d'être accompagné dans le choix des entreprises pour réaliser vos devis.

4 RÉALISATION DES DEVIS DES ARTISANS & FOURNISSEURS

Une fois que vous avez réalisé tous les devis demandé par votre Ingénieur(e) **EvoGreen** , et que vous lui faite parvenir via votre espace client, elle/il valide les devis pour vous assurer que les produits sélectionné vous permettent bien d'atteindre vos objectifs et ceux de la RTEX.

www.evogreen.fr

RGE QUALIBI L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE CERTIFICAT N° 21 08 4342

Étude Réglementaire RT EX
Habitat | Tertiaires | Marché Public

CHRONOLOGIE D'UNE ÉTUDE RT EXISTANT RÉUSSIT AVEC EVOGREEN !

5 LANCEMENT DU CHANTIER

MISES À JOURS COMPRISES

Votre chantier démarre, tout au long de votre chantier votre Ingénieur(e) **EvoGreen** est à votre écoute. Au besoin, elle/il mettra à jour votre étude RTEx et vous conseillera. Tout au long du chantier vous pouvez déposer vos factures de travaux dans votre espace client afin de préparer votre dossier de conformité.

6 LIVRAISON DE L'ÉTUDE RTEX FINALISÉE

LIVRAISON DE VOTRE DOSSIER POUR RÉALISER VOTRE CONFORMITÉ

Félicitation ! Vous avez terminé votre chantier, vous transmettez les dernières factures dans votre espace client, votre Ingénieur(e) **EvoGreen** met à jour au besoin votre étude et finalise le montage de votre dossier de conformité que sera à remettre au prestataire en conformité.

7 DES USAGERS SATISFAITS DU CONFORT DE LEUR LOGEMENT ET DE LEURS ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ET **UN AVIS GOOGLE DE PLUS POUR EVOGREEN !**

www.evogreen.fr

RGE OPQIBI L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE N° CERTIFICAT 21 08 4342

LA RT Existant

Études réalisés sur U22 Perrenoud ou ClimaWin ou Pleiade

MUR(S) SUR PIÈCES NON CHAUFFÉE (LNC) (Si vous ajoutez/remplacez l'isolant actuel)

Murs sur Local Non Chauffé (LNC) (Ex : Garage / Buanderie / Cellier / Cave)	**R≥ 2,50 m².K/W**

TOITURE (Si vous ajoutez/remplacez l'isolant actuel)

Type de Produit	Performance
Si Toiture en Comble Perdu	**R≥ 5,20 m².K/W**
Si Toiture en Rampant inférieur à 60°	**R≥ 4,50 m².K/W**
Si Toiture Terrasse	**R≥ 4,30 m².K/W** Réduite à R=3,00 m² K/W pour les raisons techniques suivantes -l'épaisseur d'isolation implique un changement des huisseries, ou un relèvement des garde-corps ou des équipements techniques ; -ou l'épaisseur d'isolation ne permet plus le respect des hauteurs minimales d'évacuation des eaux pluviales et des relevés ; -ou l'épaisseur d'isolation et le type d'isolant utilisé implique un dépassement des limites de charges admissibles de la structure.

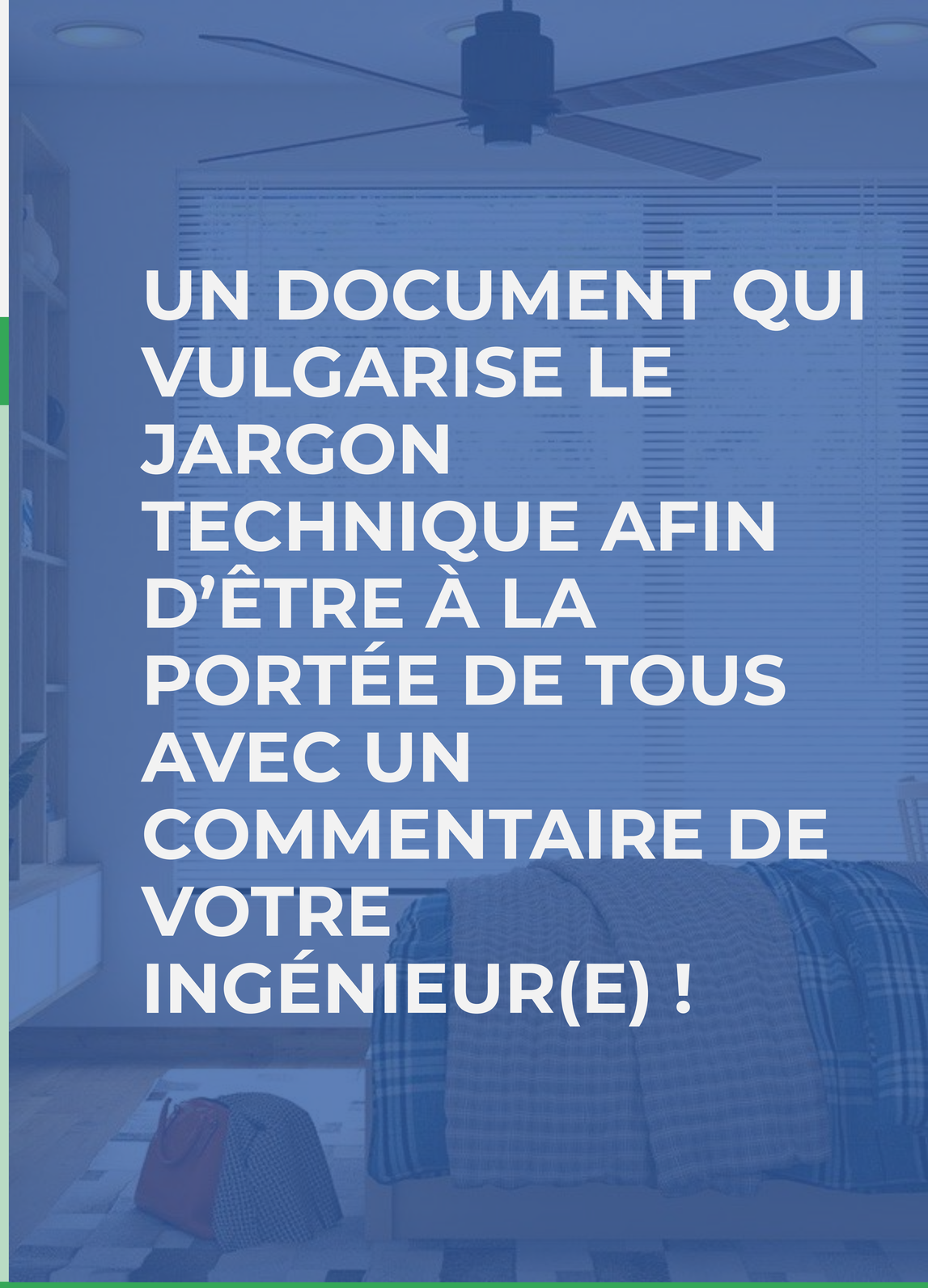

UN DOCUMENT QUI VULGARISE LE JARGON TECHNIQUE AFIN D'ÊTRE À LA PORTÉE DE TOUS AVEC UN COMMENTAIRE DE VOTRE INGÉNIEUR(E) !

www.evogreen.fr

RGE OPQIBI L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE
CERTIFICAT N° 21 08 4342

LA RT Existant

Études réalisés sur U22 Perrenoud ou ClimaWin ou Pleiade

EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS) (Si vous ajoutez/remplacez le système actuel)

Type de Produit	Performance
Ballon Électrique	Pertes max conformes à la norme NF-EN 60 379 Pertes max différentes en fonction du volume du ballon
Accumulateurs	Norme EN 89 pour accu Gaz Norme EN 26 pour prod instantanée

VENTILATION (VMC) (Si vous ajoutez/remplacez le système actuel)

Type de Produit	Performance
Auxiliaires	**Consommation Maxi= 0,30 Wh/m3** **Consommation Maxi avec Filtre F5 à F9= 0,45 Wh/m3** limité aux auxiliaires d'une puissance électrique absorbée inférieure à 30 W + Bouches d'entrée d'Air

Les travaux d'isolation des parois doivent conserver les entrées d'air hautes et basses existantes s'il en existait préalablement aux travaux, sauf en cas d'installation d'un autre système de ventilation.
Dans les locaux d'habitation et les locaux d'hébergement faisant l'objet de ces travaux d'isolation, les pièces principales concernées doivent être équipées d'entrées d'air, s'il n'existait pas auparavant d'entrées d'air ou de bouches d'insufflation d'air. La somme des modules de ces entrées d'air doit au moins être de 45 pour les chambres et 90 pour les séjours. Cette valeur peut être réduite lorsque l'extraction d'air mécanique permet un dimensionnement inférieur.
Dans les bâtiments ou parties de bâtiments à usage autre que d'habitation, lors de l'installation ou du remplacement du dispositif de ventilation, la ventilation des locaux ou groupes de locaux concernés ayant des occupations ou des usages nettement différents doit être assurée par des systèmes indépendants.
Dans les bâtiments ou parties de bâtiments à usage autre que d'habitation, tout nouveau système de ventilation dispose d'une régulation en fonction des besoins, mesurés en fonction de paramètres d'occupation, ou d'une régulation par horloge le cas échéant.
Dans les salles de classe et dans les salles de réunion des établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du premier et du second degré, ainsi que dans les salles de repos et dans les salles d'activité des établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans, les nouvelles fenêtres et portes-fenêtres installées doivent être équipées d'entrée d'air, sauf dans les locaux déjà munis d'entrées d'air ou de bouches d'insufflation d'air.
Dans les bâtiments ou parties de bâtiments à usage autre que d'habitation, lors de l'installation ou du remplacement du dispositif de ventilation, la ventilation des locaux ou groupes de locaux concernés ayant des occupations ou des usages nettement différents doit être assurée par des systèmes indépendants.
Dans les bâtiments ou parties de bâtiments à usage autre que d'habitation, tout nouveau système de ventilation dispose d'une régulation en fonction des besoins, mesurés en fonction de paramètres d'occupation, ou d'une régulation par horloge le cas échéant.
Dans les bâtiments ou parties de bâtiments à usage autre que d'habitation, le dispositif de modification manuelle ces débits d'air d'un local pour un nouveau système de ventilation est temporisé.

DE SOLUTIONS DE CONSTRUCTION EN ACCORD AVEC LA LOGIQUE THERMIQUE

www.evogreen.fr

RGE OPQIBI L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE
N° CERTIFICAT 21 08 4342

EVOACADEMY

Chez **EvoGreen** on a compris quelque chose d'essentiel, c'est que nous devons rendre nos connaissances accessibles à tous, afin de vous permettre de prendre des décisions en connaissances de cause. C'est pourquoi nous avons créée l'**EvoAcademy**, qui rassemble des informations sur notre métier en accès libre et totalement gratuit !

EVOTUTOS

Vous avez des questions ?
Nos tutoriels vidéos et manuscrits pour tout comprendre en un clic !

EVOTUTOS

J'AI UNE QUESTION ?

EVODICO

Vous cherchez la définition d'un mot ?
C'est par ici !

EVODICO

JE NE COMPRENDS PAS CE MOT ?

ECO-GESTES

Vous cherchez la définition d'un mot ?
C'est par ici !

ECOGESTES

VOUS AIDER A AGIR

www.evogreen.fr

RGE OPQIBI L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE CERTIFICAT N° 21 08 4342

DIVERS

DITES-LE NOUS AVEC DES ÉTOILES !

Vous avez été satisfait de nos services ? C'est super !
Aidez-nous à nous faire connaitre en cliquant sur le bouton jaune « Je donne mon Avis » et racontez votre expérience avec **EvoGreen** ! Notre équipe sera ravie de découvrir votre commentaire !

NOS ASSURANCES

Obtenez notre attestation d'assurance. Vous allez en avoir besoin pour la société d'assurance qui couvre votre chantier en Dommage-Ouvrage, ainsi que pour l'historique de votre chantier.

RAPPEL DE NOS CGU-CGV

Pour assurer la validité de cette audit, le maître d'ouvrage doit faire appel à une maitrise d'œuvre complète. Il est de plus obligatoire que toutes les entreprises intervenantes sur le projet soient assurées en conséquence.
Dans le cas où la maîtrise d'œuvre n'est pas complète, ou qu'un autre des critères n'est pas respecté, la société EVOGREEN ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable. Logiciel utilisé : ClimAudit (BBS Slama) ou BAO Evolution (Perrenoud) ou Cap Renov+ (Pia Production). Etude réalisée suivant les informations et les plans fournis par le donneur d'ordre. La méthode de calcul conventionnelle utilisée dans l'audit énergétique est fondée sur un cadre réglementaire strict. Il est donc impossible de prendre en compte certains paramètres comportementaux. Le calcul de la consommation énergétique est un calcul conventionnel et non prédictif. Après réception du bâtiment et en considérant les données réelles d'occupation et de conditions climatiques, la consommation effective pourra différer de la consommation calculée. En l'absence de certains paramètres, EVOGREEN peut être dans l'obligation d'imposer certaines valeurs/coefficients qui ne sont donc donnés qu'à titre informatif. Il convient donc d'en valider les valeurs par la maîtrise d'œuvre et/ou les entreprises en fonction des choix réalisés. Il appartient au donneur d'ordre de vérifier l'exactitude des paramètres mentionnés dans le rapport. Dans le cadre d'une demande de label, d'une demande de subvention ou de tout autre dispositif imposant des objectifs allant au-delà de l'audit énergétique en vigueur, il convient de se rapprocher de l'organisme compétent afin de faire valider les éléments techniques à mettre en place. Ce rapport ne traite que de la performance thermique des produits et ne préjuge en rien de leur aptitude à l'emploi. La mise en œuvre de l'étude thermique doit être impérativement respectée, en cas de non-respect de cette étude, l'attestation de fin de chantier ne pourra pas être délivrée. Cependant si des modifications sont envisagées elles devront nous être communiquées au plus tôt avant leur mise en œuvre, pour que nous puissions réévaluer l'audit énergétique et en vérifier sa conformité. Il est vivement conseillé de transmettre ce document à tous les corps d'état intervenant sur le chantier et de veiller au respect de la bonne mise en œuvre conformément aux différents Documents Techniques Unifiés. Les systèmes installés devront posséder et respecter les avis techniques.Les solutions proposées ou abordées n'ont pas de valeur contractuelle. Elle sont données à titre indicatif et dépendent des données saisies par le client et le bureau d'étude. Les cas concrets abordés n'ont pas de valeur contractuelle pour les saisies à venir. La prestation de chiffrage est une prestation offerte non contractuelle.Les Certificats d'Économies d'Énergie ne peuvent être valorisés qu'une seule fois. Les données financières (coût de travaux, aides,...) sont présentées à titre indicatif et ne sont pas opposables. Seuls des devis ou et des documents d'organismes habilités (collectivité, banques,...) constituent des documents opposables. Ce montant représente la différence du coût de construction entre les solutions proposées. Les économies de coûts de constructions sont calculées sur la base de prix moyens nationaux. Cette évaluation est donnée à titre indicatif. Pour cette raison, EVOGREEN ne s'engage en aucun cas sur le montant des travaux. Le montant théorique des factures correspond à l'écart possible de vos factures d'énergies. Notre calcul ne prend pas en compte le fournisseur d'énergie, les habitudes des occupants, les variations climatiques, etc. Pour cette raison, EVOGREEN ne s'engage en aucun cas sur le montant des factures d'énergies.

EVOGREEN

Bureau d’Étude Thermiques & Environnements Accessible

5 BONNES RAISONS POUR PARLER D’EVOGREEN À VOS CLIENTS ET À VOS PROCHES !

5 Étoiles sur les avis Google

15 Ans d’expérience à votre services

40+ Prestations d’Ingénieries du Bâtiment

400+ Partenaires Professionnels du secteur

4500+ Chantiers étudiés partout en France

Google

★★★★★

Service noté 5 étoiles sur 70+ avis clients

www.evogreen.fr

RGE QUALIBAT L’INGÉNIERIE QUALIFIÉE CERTIFICAT N° 21 08 4342